

Procès verbal du conseil d'école du 18 novembre 2022

Etaient présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Gattulli, Thidet, Cailhol, Lacoste, Kerckhove, M. Seiller

Enseignantes : Mmes Drieux, Appelghem, Gorgeon et Baudin

Municipalité : M. Colin (adjoint municipal).

DDEN : M. Compin (DDEN)

Convie(e)s mais excusé(e)s : Mme Aulong (Inspectrice de l'Education Nationale), M. Chambeau (maire de Velles).

1. Effectifs :

*Mme Drieux Emmanuelle, Mme Duris Séverine (ATSEM) et Mme Gagala Alexia (AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) :
9 PS + 10 MS soit **19 élèves**

*Mme Appelghem Claude, Mmes Caillaud Corinne/Janin Vanessa (ATSEM) : 10 GS + 15 CP soit **25 élèves**

*Mme Gorgeon Christelle : 10 CE1 + 12 CE2 soit **22 élèves**

*Mme Baudin Angélique (Directrice), Mme Barataud (assurant la décharge de direction le vendredi) et Mme Mélissa Erker (AESH) :
12 CM1 + 13 CM2 soit **25 élèves**

Mme Desbordes Fanny (ZIL remplaçante rattachée à l'école).

L'effectif de l'école : 91 élèves

2. Elections du 8 octobre 2021 :

Sur **135 électeurs**, 81 ont voté, 15 bulletins nuls ont été comptabilisés.

Au dépouillement étaient présents : Mmes Drieux, Barataud et Baudin (enseignantes) + absence d'un parent délégué.

Ont été élus pour cette année :

CAILHOL Charline

THIDET Laëtitia

GATTULLI Charlotte

SEILLER Xavier

LACOSTE Lauriane

KERCKHOVE Alexandra

Mme Baudin rappelle les attributions du conseil d'école. Il est rappelé que « pour toutes les questions concernant la cantine, il faut s'adresser à la municipalité ».

3. Rentrée 2022 :

❖ **Nouvelles personnes nommées :**

Mme Barataud Sophie (déjà présente il y a 2 ans) : présente le vendredi lors de la journée de décharge de direction.

Mme Erker Mélissa, AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), accompagne des élèves en situation de handicap dans l'école.

❖ **Concernant le R.A.S.E.D d'Ardenes (Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficultés).** L'équipe n'a pas changé : Mme Marie Mercier (psychologue éducation nationale), Mme Subirats Virginie (maître E qui intervient dans l'école pour aider des enfants en difficulté). Mais il manque la personne qui a pour charge « l'aide relationnelle » (brochure RASED disponible dans le bureau).

❖ **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) effectuées par les enseignants** ont lieu les lundis, mardis, jeudis ou vendredis de 16h30 à 17h30 (des horaires aménagés peuvent être mis en place dans certaines classes 8h15/8h50 et 16h30/17h15...).

Les 3 axes des APC mis en place dans l'école sont :

-aide personnalisée (axée sur la lecture)

-prise en charge d'un groupe complet d'élèves en lien avec le projet d'école (sur la résolution de problèmes)

- aide aux devoirs et travail sur la méthodologie pour apprendre une leçon.

Il est rappelé que des élèves peuvent être pris en charge par un autre enseignant que le leur.

4. Protocole sanitaire :

Le début d'année a débuté avec un **niveau 0 « niveau socle »** (aucune restriction).

Des horaires identiques pour tout le monde = 9h00-12h15 / 13h45-16h30.

5. Evaluations CP et CE1 effectuées début septembre :

Concernant les résultats, les domaines qui apparaissent les plus fragiles sont :

- La reconnaissance des lettres et des sons en CP ;
- Lire à voix haute des mots, un texte pour les CE1 ;
- Résolution de problèmes en CE1 ;
- Soustraire en CE1.

Interprétation des résultats par les enseignantes :

Les remarques concernant les axes gradués faites depuis plusieurs années par beaucoup d'enseignants ont porté leurs fruits = les compétences réelles des enfants ont été réellement mises en évidence.

En français, il a été remarqué que lorsqu'on enchaîne deux exercices de consignes contraires, les enfants appliquent la même consigne aux deux exercices.

Globalement, l'école est satisfaite des résultats des enfants et de la prise en compte des remarques des années précédentes.

Les évaluations sont appréciées des enfants, c'est une sorte de challenge/de jeu.

Pour les compétences plus fragiles, des séquences en classe ou en APC seront mises en place. Un accent tout particulier sera mis au CE1 avec la mise en place de la lecture fluence (protocole départemental). Les APC spéciales « résolution de problèmes » se poursuivent encore cette année.

Les quelques enfants en difficulté seront pris en APC et/ou sont déjà pris en charge par le RASED.

Depuis plusieurs années, les élèves de l'Indre sont au-dessus de la moyenne nationale.

6. PPMS (plan particulier de mise en sécurité) / Alerte attentat – intrusion :

En école primaire, il est toujours demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.

Sécurité des écoles Guide des parents à télécharger sur [éducation.gouv.fr](http://education.gouv.fr) :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/08-aout/21/8/2016_securite_guide_ecole_parents_616218.pdf

Le ministère rappelle les consignes suivantes aux personnels de l'Éducation Nationale, aux parents d'élèves et aux élèves :

- l'accueil à l'entrée des écoles et des établissements scolaires est assuré par un adulte ;
- un contrôle visuel des sacs peut être effectué ;

Au cours de l'année scolaire, l'école doit réaliser au moins **deux exercices de sécurité** : l'exercice "attentat intrusion" et l'exercice évacuation en cas de glissement de terrain (sécheresse) ;

Un exercice "attentat intrusion" a eu lieu le 22 octobre et un exercice "incendie" le 9 septembre 2022.

DUERP (Document Unique des Risques Professionnels) ET REGISTRE DE SANTE ET SECURITE :

Aucun problème n'a été pointé en 2021/2022.

7. Projet environnement / EDD (Education à l'Environnement Durable) :

Rappel : une mention académique pour l'éducation au développement durable (premier niveau « Sensibilisation ») a été attribuée à l'école de Velles pour l'année 2019. L'école a toujours pour objectif d'atteindre le niveau 2 !

La biodiversité sera toujours à l'honneur.

Les abeilles occuperont cette année encore les projets de l'école.

Le jardin créé avec les élèves du lycée agricole sera entretenu tout au long de l'année avec de nouvelles plantations.

8. Travaux :

Les travaux dans l'école avancent « à petits pas ». Beaucoup de retard à cause des problèmes d'approvisionnement...un planning est difficile à effectuer à l'heure actuelle. Les classes « élémentaires » sont dans les préfabriqués normalement jusqu'à Noël.

9. Projet d'école :

Le projet d'école mis en place depuis 2 ans continue avec quelques axes différents et supplémentaires.

PRESENTATION =

Axe 1 - Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves

AXE 1.1 = Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves

Axe 1.1.1 - Renforcer les liens avec les familles : nouveautés

Soirée jeux de société avec les parents de la classe des PS/MS.

Inauguration des nouveaux bâtiments à la fin des travaux.

Axe 1.1.2 - Développer l'implication des élèves dans la vie de l'école : nouveautés

-Fête de Noël sur le thème de la classe découverte (la mer).

-Classe de mer en Bretagne (toutes les classes).

-Projet annuel = poursuite de l'exploitation de l'APISCOPE (abeilles), du jardin et du verger.

Axe 1.1.3 - Encourager la coopération et le tutorat, favoriser l'autoévaluation par l'élève

"Partage de connaissances" :

-PS/MS = exposé oral sur la vie des hippocampes à toutes les classes (3 groupes).

-GS/CP = théâtralisation d'un conte/légende de mer en vue d'une présentation aux autres classes.

-CE1/CE2 = lecture de récits sur les légendes bretonnes "découverte des Korrigans" (en lien avec la lecture fluence) en vue d'une présentation aux autres classes.

-CM1/CM2 = création d'exposés sur le thème des pirates en vue d'une présentation aux autres classes.

"Entraide" :

-Auto évaluation orale = acquisition d'un vocabulaire précis dès la PS, permettant d'exprimer des émotions et des ressentis afin de désamorcer automatiquement certains conflits.

-Ateliers coopératifs = à chaque fin de période, il y a des ateliers coopératifs : mélange des élèves de PS au CM2 en sport, théâtre, musique, arts visuels si conditions sanitaires requises (difficultés temporaires à cause des travaux).

-Tutorats dans les classes à double niveau et tutorat entre les classes (PS avec CM2...) si conditions sanitaires requises.

Axe 1.2 - Adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves

Axe 1.2.1 - Articuler les différents parcours éducatifs et les enseignements pour renforcer le sens donné aux apprentissages :

"Donner du sens aux apprentissages" :

-Classe de mer en Bretagne.

-Thème chorale de la PS au CM2 ="la mer" ;

-Thème commun "la biodiversité" = suite apiscopes, jardin et verger.

Poursuite du développement des sciences au sein de toute l'école :

-CE1/CE2 : observation de la métamorphose du papillon.

-CM1/CM2 : élevage de phasmes.

Axe 1.2.2 - Développer davantage la pédagogie de projet fondée sur le travail collectif et la coopération au sein des équipes éducatives :

"Des projets pour motiver" :

- Développer des compétences linguistiques = assistante de langue (toutes les classes) + poursuite du projet "EMILE" ;

- "Boîte à histoires" PS/MS (AGEEM + échange avec Bouesse autour du projet EMILE).

-Décloisonnement en "résolution de problèmes" APC du CP au CM2 (une période par niveau) ;

-Rallye mathématiques de l'OCCE pour les classes de CE et CM.

-Concours d'orthographe CM1/CM2 par UDDENI.

-Défidos (recherche internet).

-Le "P'tit Braquet" (parcours vélo).

-Visite du musée Bertrand (allier sport et histoire).

"Développer le goût de la lecture" :

-Participer à ESCAPAGES pour décupler "l'envie de lire" (cycle 2 et cycle 3) ;

-Participation à "Indr'fluence" CE1/CE2".

-Participation "les petits champions de la lecture" CM1/CM2.

-Epauler les projets de la médiathèque pour redynamiser le site.

Axe 1.2.3 - Adapter les pratiques pédagogiques pour assurer la maîtrise des compétences fondamentales en mathématiques, en français, en éducation morale et civique de tous les élèves

Axe 2 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Axe 2.1 - Développer la coéducation et renforcer les pratiques partenariales

Axe 2.1 - Mettre en place des formations en direction des parents sur la connaissance du système éducatif :

Axe 2.2 - Mettre en place des outils et actions d'accueil des parents

"Bienvenue aux parents !" :

Aider les parents pour épauler leurs enfants au quotidien :

-Abonnement à "Beneylu school" (ENT) = devoirs en ligne, leçons à disposition, batterie d'exercices et de liens (vidéos ou exercices interactifs) en relation avec les apprentissages en cours ;

-Inscription à "la semaine de la maternelle" ;

-Lors d'expositions : visite de l'Apiscopes, visite du jardin.

-Inauguration des nouveaux locaux.

Axe 2.3 - Associer les parents aux enjeux de l'éducation à la santé

Axe 2.2 - Améliorer la qualité de vie à l'école

Axe 2.1 - Associer la communauté éducative à l'aménagement des espaces

"Des espaces pour mieux vivre ensemble" :

-Nouveaux locaux (couleurs).

Les jeux extérieurs :

-Marquage au sol de jeux collectifs ou individuels.

Rendre les élèves éco-responsables pour les sensibiliser au développement durable :

-Poursuite de l'exploitation de l'Apiscopes dans un espace collectif.

Axe 2.2 - Prendre en compte la parole des élèves

Axe 2.3 - Associer la communauté éducative au développement du bien-être de chacun

Problème de compréhension entre pairs (différentes façons de vivre) :

-Ateliers coopératifs = toutes les classes brassées (de la PS au CM2) se réunissent tous les derniers vendredis de chaque période et pratiquent différents ateliers (arts visuels, yoga, jeux de construction, jeux de société...);

-Concours de cordes à sauter, de constructions pendant la récréation.

10. Règlement intérieur :

Il est lu par Mme Appelghem.

Ce règlement est adopté par le conseil d'école.

11. Coopérative scolaire.

Les comptes ont un solde créditeur d'environ 7 000 euros.

Un grand merci à « Cécibon » qui a mis en place différentes actions (grilles de loto avec pizzas, menus....à gagner). Un don de 140 euros a été fait à la coopérative scolaire.

Kermesse de juin 2022 : bénéfices doublés par rapport aux autres années.

Idée d'actions :

- Vente de bulbes de printemps (à ouvrir aux habitants de Velles) ;
- Emballage de cadeaux chez Décathlon en décembre ;
- Vente de madeleines Bijoux ;
- Grilles de loto de Noël ;
- Objets personnalisés ;

Pousse de Bambins souhaite donner 700 euros à l'école pour la classe de découverte au Pouliguen.

12. Evénements :

- Départ de Corinne Caillaud et arrivée de Vanessa Janin : **bonne retraite à Corinne !**

Evènements au cours de l'année :

- Une assistante de langue** (Mme O'connell Ornaît = irlandaise) vient animer des ateliers de langues dans toutes les classes tous les jeudis jusqu'à fin avril. **Au programme** : mise en place d'ateliers autour des différentes fêtes irlandaises, monuments ... (apports culturels, vocabulaire, chansons, lecture de livres...).
- La médiathèque** : régulièrement les classes iront emprunter des livres.

Evènements passés :

- Le photographe** est venu **vendredi 23 septembre** ;
- Election des parents délégués de classe le vendredi 7 octobre** ;
- Election des élèves délégués + éco-délégués de classe le vendredi 7 octobre.**

Evènements à venir :

- La fête de Noël** aura lieu le dimanche 11 décembre ;
- Les grilles de loto** vont être mises en vente pour gagner des ballotins de chocolats ou des bouteilles de champagne.
- Projet « boîte à histoires » association AGEEM** : jeudi 5 janvier
- Toutes les classes assisteront au **spectacle documentaire de M.Duval vendredi 6 janvier 2022** (PS/MS/GS/CP = « Le Palais des 5 sens » CE/ CM « la biodiversité ») ;
- Piscine** au troisième trimestre (mars, avril, mai et juin) pour les **PS/MS/GS/CP** tous les jeudis de 14h40 à 15h20 à la piscine d'Argenton sur Creuse ;
- P'tit Braquet (vélo)** dernière période (les CM) ;
- Classe de découverte** au Pouliguen du 15 au 17 mai ;
- La kermesse** aura lieu le vendredi 30 juin 2023.

Nous appelons à l'aide tous les parents disponibles pour accompagner à la piscine ! Merci !

BLOG : <http://ec-velles.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>;

13 . Questions diverses (réponse de Monsieur COLLIN adjoint municipal) :

Règlement de cantine : le règlement sera donné aux nouvelles familles. Il sera relu aux élèves en classe.

Randonnée pédestre organisée par le foyer rural à l'occasion de la 50^{ème} édition : le 12 février 2023

Souhait d'impliquer les élèves de l'école : parcours d'environ 5 km.

Besoin de l'aide de quelques parents pour encadrer cette randonnée.

Les enfants partiront en bus pour le départ de la randonnée à Forges, arrivée à Velles.

L'atelier histoire interviendrait aussi à l'occasion de cette randonnée.

Concours de dessin sur la randonnée pédestre, le flyer de la randonnée serait le dessin sélectionné. Chaque participant aura un diplôme. Une grosse partie des bénéfices sera remise à la coopérative de l'école.

Cross départemental a lieu à Velles le 9 janvier.

Entrainement pour les CE/CM pendant l'école pour motiver les élèves.

Règlement de la facture de cantine : changement de trésorerie, nouvelle trésorerie au Blanc au lieu d'Argenton. Il y aura un mois de décalage pour le règlement.

Rappel : Une adresse mail existe pour permettre cette liaison : parentseleves@gmail.com **La séance est levée à 20 h 30**